



ALLEX

et ses écoles

du 19^o siècle aux années 1960

Association « Mémoires d'Allex »

Sommaire

Rappel des Lois	Page 1
Chapitre I Histoire des écoles primaires	Page 60
1- Les écoles communales du début du 19 ^{ème} siècle aux lois Ferry	
2- Le litige entre M. Bontoux et les municipalités	
3- Les écoles publiques	
4- Les écoles libres	
5- Les cantines	
Chapitre II L'école des Missions	Page 98
1- Historique de l'installation des Pères au château	
2- Installation des élèves en 1920	
3- Évolution de l'école et quelques statistiques	
4- Photos des élèves	
5- Témoignages	
Chapitre III Les écoles d'agriculture	Page 123
1- Ferme école de Pergaud	
2- Lycée agricole du Val de Drôme	



École publique 1ère rentrée 1939



Classe de garçons 1943



École privée 1ère entrée 1898



Classe de filles 1948

B- Les aléas de la construction de l'école publique de 1913 à 1939

Une longue suite d'échanges entre l'inspecteur d'académie, le sous-préfet et le conseil municipal commence à la veille de la guerre de 1914-1918. Elle durera 24 ans et c'est au terme de cette longue période que la construction de l'école laïque de filles verra enfin le jour le 1^{er} octobre 1939.

En 1913 l'inspecteur d'académie vient visiter l'école de filles ; son rapport est accablant : local délabré, obscur et mal aéré. La cour est une terrasse exigüe sans aucune sécurité. Un unique cabinet d'aisances au fond d'une cave devient un foyer d'infection dès que la chaleur arrive. Il n'y a pas de préau et le chauffage est à revoir. Son état misérable contraste avec la modernité du bâtiment voisin qui est celui de l'école privée.

L'inspecteur demande donc à la municipalité la construction d'une école publique de filles. La municipalité a entendu le rapport de l'inspecteur et à la veille de la guerre de 1914, bien qu'elle ait déjà effectué des travaux de réfections entre 1910 et 1911 , le conseil décide en principe la construction d'un groupe scolaire comprenant une école publique de filles et une école publique de garçons. D'ailleurs, beaucoup de communes à cette date se doteront d'un groupe scolaire.

Une commission spéciale est créée pour étudier le projet avec la désignation de l'architecte M. Peysson de Crest.



Chantier de construction de l'école 1938

Le 25 mai 1913. Une lettre accablante de l'inspecteur de l'académie de Die au conseil municipal d'Alex, rappelle l'urgence de la situation :

J'ai l'honneur de vous informer que M. L'Inspecteur primaire de Die a visité récemment l'École de Filles d'Alex et que la situation au point de vue de l'installation des locaux lui a paru devoir vous être signalée par un rapport spécial.

Cette école de filles avec classe enfantine est installée dans un bien vieux local délabré ayant servi autrefois d'annexe à quelque pensionnat religieux. L'une des classes est au premier étage ; la classe enfantine au rez-de-chaussée ; toutes deux très basses de plafond, obscures et mal aérées. Le cube d'air n'est pas la moitié de ce qu'il devrait être suivant les règlements. La cour de récréation est une terrasse exiguë limitée par de hauts bâtiments ouverte d'un seul côté sur la campagne avec une petite muraille insuffisante pour prévenir le danger de chute sur la rue.

L'unique cabinet d'aisances est au fond d'une cave sans surveillance possible. Il constitue un foyer d'infection insupportable dès qu'arrivent les chaleurs de l'été. Il n'y a pas de préau couvert ; si ce n'est au premier étage une salle au parquet en mauvais état et dans un délabrement complet . L'accès au premier étage se fait par un escalier et des couloirs étroits d'une surveillance très difficile. J'ajoute que la disposition des cheminées est telle qu'on ne peut allumer du feu qu'à condition d'avoir fenêtres et portes toutes grandes ouvertes.

Le logement personnel de la directrice est insuffisant et en mauvais état. Pour l'adjointe, une pièce dans le bâtiment principal est une sorte de chapelle isolée et inhabitable. Je suis très frappé de cette situation humiliante pour l'enseignement public en regard de l'école privée de filles d'Alex construite à neuf, imposante d'aspect et d'une installation toute moderne. Ce contraste est d'autant plus regrettable que l'école publique est en mitoyenneté avec l'école privée ; son délabrement souligne la prospérité de l'établissement privé ce qui complique singulièrement la concurrence .

J'estime qu'il est indispensable d'inviter la municipalité de nous présenter le plus tôt possible un projet de construction d'école de filles. Si la conscience se dérobaît au devoir qui s'impose il conviendrait dans l'intérêt de la santé des enfants et du bon renom de l'enseignement national de lui obliger purement et simplement.

L'Inspecteur d'académie
signé Martin